



# Saint-Charles-de-Bourget

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité :

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget a adopté, en date du 5 décembre 2022, résolution No. 344.22, le calendrier ci-après détaillé relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023.

QUE les séances ordinaires débuteront à **19 h 30** et auront lieu au **Centre Communautaire de Saint-Charles-de-Bourget** situé au 476, 2<sup>e</sup> Rang selon le calendrier suivant :

Le lundi 16 janvier 2023

Le mardi 4 juillet 2023

Le lundi 6 février 2023

Le lundi 7 août 2023

Le lundi 6 mars 2023

Le mardi 5 septembre 2023

Le lundi 3 avril 2023

Le lundi 2 octobre 2023

Le lundi 1 mai 2023

Le lundi 6 novembre 2023

Le lundi 5 juin 2023

Le lundi 4 décembre 2023

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux-mille-vingt-trois.

Myrienne Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 24 janvier 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux-mille-vingt-trois.

Myrienne Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière